



Bulletin de veille Intérim N°03 - août 2024

Objectif : *connaître à la fois le discours universitaire et le discours des agences d'emploi afin d'avoir une vision globale des problématiques et des mesures de prévention à mettre en place dans le secteur de l'intérim.*

La validation des informations fournies (exactitude, fiabilité, pertinence par rapport aux principes de prévention, etc.) est du ressort des auteurs des articles signalés dans la veille. Les informations ne sont pas le reflet de la position de l'INRS. Les éléments issus de cette veille sont fournis sans garantie d'exhaustivité.

Les liens mentionnés dans le bulletin donnent accès aux documents sous réserve d'un abonnement à la ressource.

Les bulletins de veille sont disponibles sur le [portail documentaire de l'INRS](#). L'abonnement permet de recevoir une alerte mail lors de la publication d'un nouveau bulletin (bouton « M'abonner » disponible après connexion à son compte).

Table des matières

Recours au travail intérimaire par les entreprises utilisatrices.....	2
Emploi des travailleurs en intérim.....	3
Activités des agences d'emploi et des entreprises de travail temporaire	5
Santé sécurité au travail des intérimaires.....	6
Action en santé sécurité au travail dans le domaine de l'intérim.....	8
Intérim autres	9

Recours au travail intérimaire par les entreprises utilisatrices

Accueillir un salarié intérimaire sur un chantier : pour une réussite en sécurité de la mission

PREVENTIONBTP, publié le 12/07/2024

Entreprise du BTP, vous avez régulièrement besoin du renfort d'un ou de plusieurs salariés intérimaires. Pour assurer leur bonne intégration et leur sécurité, quelques étapes clés sont incontournables. Dialoguez avec l'agence d'emploi pour décrire les missions et organiser un accueil dans l'atelier ou sur le chantier pour favoriser la réussite en sécurité de la prise de poste. Des études ont montré que les accidents surviennent souvent durant les premiers jours du chantier, lorsque l'intérimaire prend ses marques. Mode d'emploi pour accompagner votre salarié intérimaire.

https://www.preventionbtp.fr/ressources/focus/accueillir-un-salarie-interimaire-sur-un-chantier-pour-une-reussite-en-securite-de-la-mission_pUWX2JJpdmcLeZofyYFNnr

Public health care staff during the COVID-19 pandemic: a comparison of job demands and work functioning between temporary and permanent staff

VAN DIJK Y., S. I. M. JANUS, M. R. DE BOER, S. U. ZUIDEMA, S. A. REIJNEVELD and C. A. M. ROELEN,

BMC Health Serv Res 24, no. 1 (Sep 4 2024): 1024

BACKGROUND: The COVID-19 pandemic posed an enormous challenge on the public health workforce, leading to the hiring of much temporary staff. Temporary staff may experience poorer working conditions compared to permanent staff. From a public health perspective, we need to know how working conditions are experienced when there is an acute pressure on recruiting sufficient public health care staff. This study aimed to investigate differences in job demands and work functioning between temporary and permanent public health care staff, during the fourth wave of the COVID-19 pandemic in the Netherlands and compare it with available pre-pandemic data from the general working population. **METHODS:** This cross-sectional study included temporary (n = 193) and permanent (n = 98) public health care staff from a municipal health care service in the north of the Netherlands. The participants completed a questionnaire with items about quantitative, cognitive, emotional demands (Copenhagen PsychoSocial Questionnaire, COPSOQ, range 1-100) and work functioning (Work Role Functioning Questionnaire, WRFQ, range 1-100). The participants' scores were compared to the general working population and differences between temporary and permanent staff were investigated using linear regression analysis. In addition, explorative analyses were conducted with temporary staff stratified by task and permanent staff by department. **RESULTS:** Permanent staff had relatively high scores on job demands compared to the general working population, whereas temporary staff had relatively low scores. On work functioning, permanent staff had similar scores as the general working population and temporary staff had better scores. Compared to permanent staff, temporary

staff had lower, i.e. better, scores on quantitative (regression coefficient (B)=-26.7; 95% Confidence Interval (CI) -30.8 to -22.5), cognitive (B=-24.4; 95% CI -29.0 to -19.9), and emotional demands (B=-11.8; 95% CI -16.0 to -7.7), and better scores on work functioning (B = 7.8; 95% CI 4.5 to 11.3). **CONCLUSIONS:** Temporary staff experienced lower job demands and reported better work functioning than permanent staff. The acute expansion of the public health workforce did not seem to negatively impact the job demands and work functioning of temporary public health care staff.

DOI : <https://doi.org/10.1186/s12913-024-11429-7>

Emploi des travailleurs en intérim

En France, l'emploi intérimaire privé régresse pour le 6e trimestre consécutif

Journal spécial des sociétés (JSS), publié le 08/08/2024

Selon une estimation flash de l'Insee, l'intérim connaît au 2e trimestre 2024 une chute de 2,7 % ; 29 fois supérieure à celle du trimestre précédent. Il s'agit de la plus grande baisse sur la période en matière d'emploi en France.

<https://www.jss.fr/article-m.awp?P1=4842.awp>

L'emploi intérimaire

DARES, publié le 30/08/2024

Fin juin 2024, 735 100 personnes occupent un emploi intérimaire (données provisoires, corrigées des variations saisonnières), soit une baisse de 2,1 % par rapport au mois précédent (soit -15 500 intérimaires), après -1,5 % en mai 2024 (soit -11 500), et +0,9 % en avril 2024 (soit +6 400).

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/donnees/emploi-interimaire>

Intérimaires : un nouveau partage équitable des coûts des accidents du travail et des maladies professionnelles

Editions Tissot, publié le 16/07/2024

C'est une petite révolution qui a touché le monde de l'intérim, le 7 juillet 2024, à l'occasion de la publication d'un décret répartissant à « 50/50 » le coût de l'ensemble des accidents du travail et des maladies professionnelles entre les entreprises de travail temporaires (ETT) et les entreprises utilisatrices (EU).

<https://www.editions-tissot.fr/actualite/sante-securite/interimaires-un-nouveau-partage-equitable-des-couts-des-accidents-du-travail-et-des-maladies-professionnelles>

Baromètre Prism'emploi : l'emploi intérimaire en juin 2024

Prism Emploi, publié le 30/08/2024

En juin 2024, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) représente 796 140 équivalents temps plein (ETP), soit environ 34 000 ETP de moins qu'en juin 2023, correspondant à une baisse de 4,1 % sur un an. La dégradation apparaît moins marquée qu'en mai 2024 (-8,4 %) et se situe 2,6 points au-dessus de l'évolution moyenne observée au cours du premier semestre 2024 (-6,7 %).

<https://www.prismemploi.eu/barometres-nationaux/barometre-prismemploi-lemploi-interimaire-en-juin-2024>

Le travail en intérim en France face à une crise sans précédent

LOUISE C.

Médiavenir, publié le 16/08/2024

Le marché du travail en France connaît une crise significative, particulièrement visible dans le domaine de l'emploi intérimaire. Sur fond de ralentissement économique, les chiffres montrent un recul notable des postes temporaires, mettant en lumière les défis que rencontrent les secteurs de l'automobile et du BTP.

<https://www.mediavenir.fr/le-travail-en-interim-en-france-face-a-une-crise-sans-precedent/>

Un petit espoir pour les intérimaires, premières victimes des accidents du travail

MERMOZ M.

Médiavenir, publié le 18/08/2024

Du fait de leur précarité, les salariés intérimaires sont deux fois plus exposés aux accidents du travail. Le combat pour protéger leur santé et leur sécurité se mène notamment sur le terrain juridique. Début juillet, un décret a durci les règles pour les entreprises qui y font appel.

<https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/180824/un-petit-espoir-pour-les-interimaires-premieres-victimes-des-accidents-du-travail>

Activités des agences d'emploi et des entreprises de travail temporaire

2e semaine 2024 dédiée aux agences d'emploi

Prism'Emploi, publié le 01/08/2024

Le renouvellement de la semaine dédiée aux agences d'emploi aura lieu du 30 septembre au 4 octobre. Les actions engagées lors de cette semaine renforceront la visibilité du secteur et favoriseront les rencontres agences d'emploi-demandeurs d'emploi. Cette semaine est organisée dans le cadre de la convention régionale Prism'emploi / France travail Occitanie signée le 8 décembre 2021.

<https://www.prismemploi.eu/les-news/2e-semaine-2024-dediee-aux-agences-demploi>

Rencontre des agences d'emploi de Côte d'Or avec les agences France Travail

Prism'Emploi, publié le 30/072024

Une rencontre a été organisée le 25 juin 2024, en lien avec la feuille de route de la convention France Travail BFC - Prism'emploi BFC, entre France travail Côte d'Or et les agences d'emploi de Côte d'Or.

<https://www.prismemploi.eu/les-news/rencontre-des-agences-demploi-de-cote-dor-avec-les-agences-france-travail>

Santé sécurité au travail des intérimaires

Intérim : troubles dans la prévention

DARES, publié le 09/07/2024

S'intéressant au suivi et à la prise en charge des expositions professionnelles des travailleurs intérimaires, l'article analyse en quoi trois dispositifs de suivi peinent à déclencher l'action de prévention auprès des intérimaires.

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/interim-troubles-dans-la-prevention>

Actualités PRST4 IDF - groupe de travail Prévention des risques auprès des travailleurs intérimaires

Prism'Emploi, publié le 01/08/2024

Prism'emploi IDF est partenaire du PRST4 IDF et contributeur dans le groupe "Sensibiliser aux risques professionnels les salariés intérimaires" en IDF aux côtés avec du Fastt (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire), le Ciamt, Efficience Santé au Travail, ACMS, IPAL et la DRIEETS d'Île-de-France.

<https://www.prismemploi.eu/les-news/actualites-prst4-idf-groupe-de-travail-prevention-des-risques-aupres-des-travailleurs-interimaires>

Campagne régionale santé sécurité des salariés intérimaires en BFC

Prism'Emploi, publié le 31/07/2024

Le Plan régional de santé au travail de Bourgogne Franche-Comté engage entre septembre et novembre 2024, une campagne régionale visant à renforcer la culture santé sécurité pour les activités intérimaires. Les partenaires de cette action sont : DREETS BFC, CARSAT BFC, FASTT, Prism'emploi et les services de Santé et de Prévention au Travail de Bourgogne Franche-Comté

<https://www.prismemploi.eu/les-news/campagne-regionale-sante-securite-des-salaries-interimaires-en-bfc>

Décret du 5 juillet 2024 : une avancée majeure dans la lutte contre les accidents de travail dans le secteur du travail temporaire

Prism'Emploi, publié le 15/07/2024

Prism'emploi, l'organisation professionnelle représentant les entreprises de travail temporaire, salue la publication au Journal Officiel du Décret du 5 juillet 2024 officialisant le partage du coût des accidents du travail et maladies professionnelles (AT/MP) entre les entreprises de travail temporaire et les entreprises utilisatrices à hauteur de 50/50.

<https://www.prismemploi.eu/communiqués-de-presse/decret-du-5-juillet-2024-une-avancee-majeure-dans-la-lutte-contre-les-accidents-de-travail-dans-le-secteur-du-travail-temporaire>

Note explicative pour l'analyse d'un accident du travail. Intérim.

CARSAT Bourgogne Franche Comté , 2024

Prévenir les accidents du travail en analysant ceux qui se sont produits en élaborant des plans d'action.

<https://www.carsat-bfc.fr/outil/analyse-des-accidents-du-travail-0>

Action en santé sécurité au travail dans le domaine de l'intérim

Live intérimaires IDF "Réussir ma mission en toute sécurité"

FASTT, 2024 (webinaire planifié le 01/10/2024)

Webinaire : Etre prêt(e) pour ma mission / Mon arrivée dans l'entreprise / Passer ma visite médicale / Faire face à une difficulté. De bons conseils de nos invités, experts de la Santé et de la Sécurité au Travail pour les salariés intérimaires en Ile-de-France.

<https://events.teams.microsoft.com/event/611e21b2-2193-4330-afbe-d157a61da097@99a6722f-023e-4b92-837e-a55eb0b64ccd>

Lancement du Plan d'actions de la CNAM pour prévenir les AT des salariés intérimaires - Divers sujets santé/sécurité

Prism'Emploi, publié le 24/07/2024

Cette dépêche traite de différents sujets relatifs à la sécurité des salariés intérimaires.

<https://www.prismemploi.eu/depeches/lancement-du-plan-dactions-de-la-cnam-pour-prevenir-les-des-salaries-interimaires-divers-sujets-santesecurite>

Santé Sécurité Intérim

FASTT (2024)

Bienvenue sur le portail Sécurité Santé Intérim, votre allié pour une mission intérimaire sécurisée. Nous vous offrons des conseils, des outils et des ressources pour vous aider à travailler en toute sécurité. Avec le fastt faites de votre bien-être une priorité.

<https://www.sante-securite-interim.fr/>

Guide pour la formation renforcée à la sécurité. Intérim

CARSAT Bourgogne Franche Comté , 2024

Dispenser une formation au poste de travail par une personne disposant des compétences pédagogiques et techniques, et évaluer les acquis. Une formation renforcée à la sécurité est à prévoir sur un poste à risques particuliers.

<https://www.carsat-bfc.fr/outil/prise-en-charge-des-travailleurs-interimaires>

Intérim autres

Journée d'étude. La précarité au travail : intérimaires, saisonniers, travailleurs détachés, bas salaires...

ISTNF, 27/06/2024

Paul Frimat vous invite à participer à une journée d'étude, dans le cadre des Septentrionales, jeudi 27 juin 2024, en format hybride, pour aborder la situation des intérimaires et des saisonniers, mais aussi pour envisager la situation des travailleurs détachés, des contrats courts, des temps partiels. Le sujet porte sur les emplois précaires, mais pas seulement, il doit nous permettre de réaliser quelle est l'évolution de certaines formes de travail et de montrer comment la santé-travail peut accompagner ces transformations, les anticiper, ou les prendre en charge. Cette manifestation est gratuite, elle ne fait pas partie du programme de formation, elle s'adresse aux professionnels de santé au travail. Vous pouvez y participer en présentiel depuis nos locaux situés au 235 avenue de la recherche à Loos (nombre de places limité) ou en distanciel. Toute personne inscrite bénéficie d'un "Replay" qui lui permettra de revoir les exposés.

<https://istnf.fr/actu-121>

TeePy Job et TeePy Interim, les plateformes d'emploi et d'intérim dédiées aux séniors

France Travail, publié le 02/08/2024

Dans un marché de l'emploi en constante évolution, TeePy Job et TeePy Intérim se démarquent comme des solutions innovantes et dédiées aux séniors en quête de nouvelles opportunités professionnelles. Jean-Emmanuel Roux, fondateur de ces plateformes, nous dévoile les coulisses et les ambitions de ces initiatives pionnières lors d'une interview exclusive.

<https://www.francetravail.org/accueil/actualites/2024/teepy-job-et-teepy-interim-les-plateformes-d'emploi-et-d'interim-dediees-aux-seniors.html?type=article>